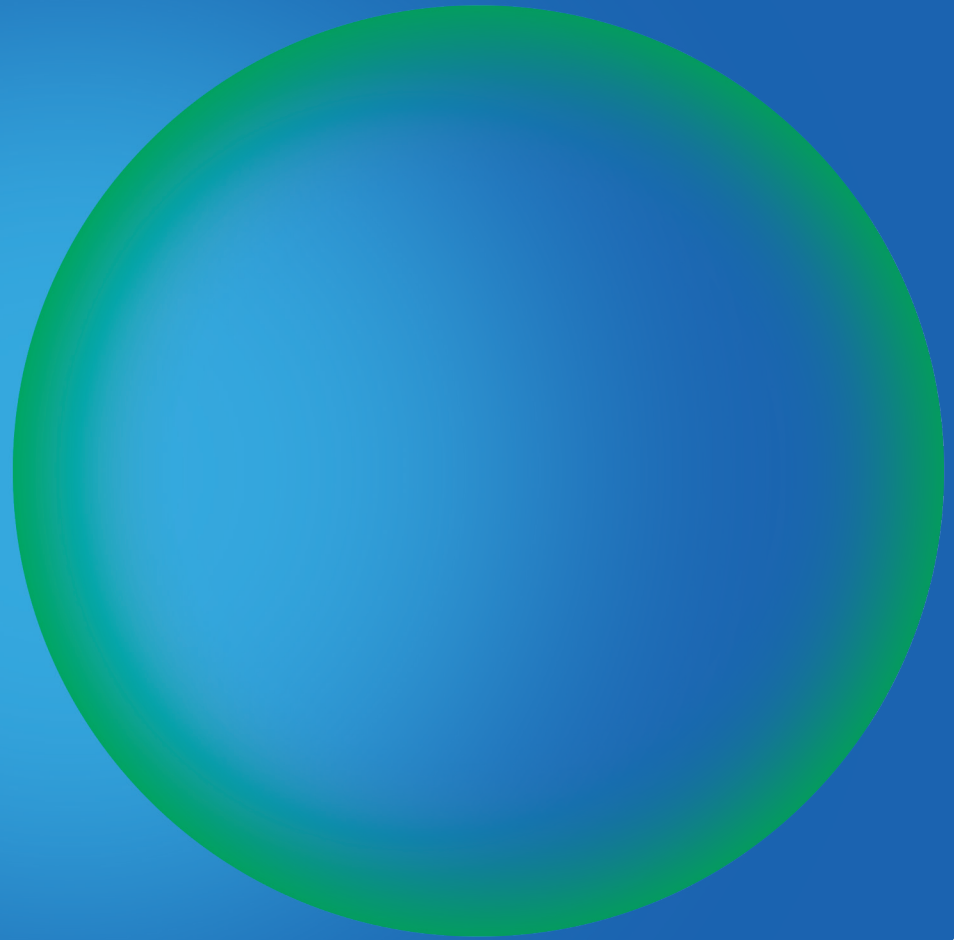


# Réunion du Conseil de l'OCDE au niveau des Ministres

Paris, 9-10 juin 2022



## CONCLUSIONS POLITIQUES DE LA RCM DE 2022



## **Conclusions politiques de la RCM de 2022**

## L'AVENIR QUE NOUS VOULONS : DES POLITIQUES MEILLEURES POUR LA GÉNÉRATION À VENIR ET POUR UNE TRANSITION DURABLE

1. À l'occasion de la Réunion du Conseil de l'OCDE au niveau des Ministres de 2022, nous<sup>1</sup> nous sommes rassemblés les 9 et 10 juin 2022 sous la conduite de l'Italie, qui assure la Présidence de la RCM, ainsi que du Mexique et de la Norvège, qui en assurent la Vice-Présidence, autour du thème « L'avenir que nous voulons : des politiques meilleures pour la génération à venir et pour une transition durable ».

2. La guerre d'agression injustifiable, non provoquée et illégale menée par la Russie contre l'Ukraine constitue une violation flagrante du droit international qui ébranle les fondations mêmes de l'ordre international. Toute tentative unilatérale de le modifier et de redessiner des frontières internationalement reconnues par la force ou par tout autre moyen est inacceptable.

Dans ce contexte tendu, nous estimons que l'OCDE a un rôle plus important à jouer en tant qu'organisation internationale à même de rassembler autour de valeurs partagées. Nous sommes fermement déterminés à faire face résolument aux divers défis géopolitiques qui se profilent afin de préserver et de promouvoir nos valeurs communes. Nous condamnons l'agression de la Russie contre l'Ukraine dans les termes les plus vigoureux. Nous avons suspendu la participation de la Russie et de la Biélorussie aux organes de l'OCDE. Nous appelons la Russie à cesser immédiatement toutes les actions hostiles et les provocations à l'encontre de l'Ukraine, à retirer du pays toutes les forces militaires et mercenaires, et à s'engager dans une diplomatie et un dialogue de bonne foi afin de donner un terme pacifique à la guerre en cours qu'elle mène aussi rapidement que possible. Nous appelons tous nos partenaires à s'abstenir de prendre des mesures de restriction des exportations de produits agricoles dans un contexte où l'insécurité alimentaire se fait de plus en plus préoccupante, en coordination avec d'autres partenaires internationaux. Nous sommes solidaires de l'Ukraine. Notre priorité est d'aider le peuple ukrainien, de soutenir le gouvernement démocratiquement élu et de protéger les réfugiés tout au long de cette crise. Nous encourageons l'OCDE à poursuivre ses analyses des répercussions économiques, environnementales et sociales de la guerre, y compris des besoins des femmes et des enfants, ainsi que les propositions de l'Organisation en vue de soutenir le redressement et la reconstruction de l'Ukraine, en coordination étroite avec les partenaires internationaux concernés. Nous saluons à cet égard la création du Bureau de Kyiv de l'OCDE.

3. Dans ce contexte, nous nous appliquerons à consolider les fondements économiques et sociaux de la démocratie, en assurant une croissance durable et inclusive et en remédiant aux disparités et aux inégalités. Nous intensifierons également nos efforts visant à maintenir et à renforcer l'ordre économique international fondé sur des règles, tout en préservant notre sécurité économique et en faisant obstacle à la coercition économique. En outre, nous intensifierons notre engagement vis-à-vis de l'extérieur pour promouvoir l'adhésion aux normes de l'OCDE et assurer un développement durable partout dans le monde.

4. Nous voulons laisser en héritage à la génération qui vient un avenir placé sous le signe de la paix, de la prospérité, de la durabilité et de l'inclusion. Les valeurs partagées au sein de l'OCDE, autour desquelles s'articule la Vision d'avenir formulée à l'occasion du 60<sup>e</sup> anniversaire de l'Organisation, servent de socle à l'action que, unis autour d'une communauté de valeurs, nous menons au service d'un

---

<sup>1</sup> Ministres et Représentants de l'Allemagne, de l'Australie, de l'Autriche, de la Belgique, de la Bulgarie, du Canada, du Chili, de la Colombie, de la Corée, de la Costa Rica, de la Croatie, du Danemark, de l'Espagne, de l'Estonie, des États-Unis, de la Finlande, de la France, de la Grèce, de la Hongrie, de l'Irlande, de l'Islande, d'Israël, de l'Italie, du Japon, de la Lettonie, de la Lituanie, du Luxembourg, du Mexique, de la Norvège, de la Nouvelle-Zélande, des Pays-Bas, du Pérou, de la Pologne, du Portugal, de la République slovaque, de la République tchèque, de la Roumanie, du Royaume-Uni, de la Slovénie, de la Suède, de la Suisse, de la Turquie et de l'Union européenne.

ordre international fondé sur des règles et d'une croissance durable, tout en protégeant notre planète et en réduisant les inégalités. Nous sommes convaincus que la démocratie et l'état de droit, la promotion des droits humains, l'égalité, la diversité et l'inclusion, l'égalité des genres, les principes de l'économie de marché, un système commercial multilatéral fondé sur des règles, ouvert, libre et juste, la transparence et la redevabilité des gouvernements de même que la promotion de la durabilité environnementale contribueront à améliorer la vie et les perspectives de tous – tant au sein des Membres que des non-Membres de l'OCDE, aujourd'hui et à l'avenir.

Nous entendons poursuivre notre collaboration avec les pays non Membres. Nous nous engageons à préserver la communauté de valeurs de l'OCDE au fil de son élargissement et nous nous félicitons de l'adoption des Feuilles de route établies pour l'adhésion du Brésil, de la Bulgarie, de la Croatie, du Pérou et de la Roumanie. Nous réaffirmons l'ouverture de l'Organisation, l'importance persistante de tous nos programmes régionaux, la priorité stratégique de l'Asie du Sud-Est telle que définie dans notre Stratégie de relations mondiales, et notre engagement vis-à-vis du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Pouvoir compter sur une coopération et des institutions multilatérales solides n'a jamais eu autant d'importance. Reconnaisant les défis posés aux standards et normes de l'OCDE par les donateurs émergents, nous renforcerons notre engagement à l'échelle mondiale en consolidant le rôle de l'OCDE en tant qu'enceinte d'échange d'expériences et de bonnes pratiques, et en faisant progresser ses normes partout dans le monde, à la faveur de l'adhésion de nouveaux Membres et de la mise en place de nouveaux partenariats, et d'une approche robuste du développement.

La guerre en Ukraine, les séquelles de la pandémie et l'urgence climatique ont de lourdes conséquences, en particulier pour les pays en développement. L'extrême pauvreté, une insécurité alimentaire préoccupante et les déplacements forcés vont en s'aggravant. Nous reconnaissons l'importance d'une réponse urgente et coordonnée et de la coopération internationale pour aider les pays en développement à gérer ces chocs. Nous sommes résolus à aider les pays en développement à atteindre leurs objectifs de développement par le dialogue sur les politiques publiques, les analyses d'experts, un soutien dicté par la demande, la mobilisation des ressources intérieures et les financements internationaux – y compris l'aide publique au développement (APD) et d'autres apports publics et privés – pour répondre à des besoins urgents et aux priorités du développement durable sur le long terme. Nous jouerons un rôle constructif dans la mesure de ces apports financiers internationaux afin de contribuer à la réalisation des ODD.

5. L'Afrique continue de réaliser des avancées considérables et régulières sur le plan du développement et du bien-être social. Son évolution économique est toutefois aujourd'hui remise en cause par le scénario international actuel et la persistance de conflits et d'une instabilité politique de longue date, le changement climatique, l'insécurité alimentaire et le creusement des inégalités. L'OCDE continuera à structurer et renforcer son engagement avec l'Union africaine, les Communautés économiques régionales (CER) et les pays africains, en particulier autour du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de l'Agenda 2063 de l'Union africaine. Nous travaillerons activement avec l'Union africaine afin de définir un partenariat fondé sur un programme de travail décidé d'un commun accord, en identifiant des domaines concrets de coopération tels que le renforcement des institutions, la bonne gouvernance, la lutte contre les inégalités, l'autonomisation économique des femmes et l'égalité des genres, les infrastructures de qualité, la stabilité financière, les investissements durables, la promotion du secteur privé et de l'activité économique, la transition vers les énergies propres, le financement innovant, l'économie verte et l'économie bleue, l'éducation et la formation professionnelle de qualité, et la transition numérique.

6. La guerre de la Russie contre l'Ukraine a mis en péril le redressement économique après la pandémie de COVID-19 et pèse sur la voie de la transition verte et la transition numérique partout dans le monde. De plus, la guerre menée par la Russie et les actions directes engagées pour détruire les infrastructures et les récoltes, et bloquer les exportations de produits de base sont venues aggraver les

tensions inflationnistes frappant les revenus réels du fait de la hausse des prix de l'énergie, de l'alimentation et d'autres produits. Les perturbations des chaînes d'approvisionnement se sont également intensifiées.

Sur cette toile de fond, nous reconnaissons l'importance de la politique monétaire pour lutter contre l'inflation et assurer un solide ancrage des anticipations inflationnistes, et pour préserver la stabilité financière afin d'assurer le bon fonctionnement des marchés de capitaux. Tout en veillant constamment à préserver la viabilité budgétaire, la politique budgétaire devrait être étalonnée afin de soutenir la reprise, de réaliser des investissements de long terme, et d'accompagner les personnes et les entreprises qui risquent de se trouver en difficulté financière.

Nous reconnaissons la nécessité d'une action à court et à plus long terme pour garantir la sécurité, la durabilité et l'accessibilité financière énergétique et alimentaire, tout en continuant à accélérer et atteindre les ambitions de zéro émissions nettes. La diversification énergétique pose différents problèmes, liés aux différents contextes nationaux. Nous entendons réduire au maximum la dépendance vis-à-vis des importations essentielles en provenance de Russie, et diversifier les sources d'énergie. Afin de mener à bien les investissements nécessaires, en particulier à l'appui des transitions verte et numérique et de la santé, compte tenu de l'augmentation de la dette et des taux d'intérêt dans le monde entier, les politiques budgétaires doivent demeurer ancrées sur des cadres budgétaires crédibles avec une forte appropriation nationale et orientées vers un accroissement du potentiel de croissance de nos économies.

7. Dans le contexte d'une pandémie de COVID-19 qui perdure, répondre aux conséquences économiques et sociales de celle-ci et à son impact à plus long terme de même que promouvoir le programme Une seule santé et une approche à l'échelle de l'ensemble de l'administration reste notre priorité en matière d'action publique. Il s'agit notamment de renforcer la résilience face à de futures crises sanitaires, grâce à une meilleure compréhension et à une coordination renforcée des politiques sanitaires, environnementales, économiques et sociales. Il est essentiel de renforcer la coopération internationale, avec l'OMS en son centre, et de réaliser des progrès pour financer et soutenir un accès équitable aux biens publics mondiaux dans le domaine de la santé, comme l'immunisation, et de garantir un financement adéquat des systèmes de surveillance sanitaire et des efforts portant sur la prévention, la préparation et la réponse à d'autres pandémies ou urgences sanitaires à l'avenir. L'OCDE a un rôle à jouer pour analyser et suivre les flux financiers visant à renforcer les systèmes de santé afin de garantir la durabilité et l'efficacité des modalités de financement.

8. Les politiques de relance, si elles visent à assurer une croissance économique durable maximale, doivent favoriser l'égalité des chances, une protection sociale pour tous, ainsi que la mobilité sociale et l'inclusion, l'égalité des genres et la lutte contre les inégalités entre les personnes, les entreprises de toutes tailles, les régions et les villes, en particulier dans les communautés isolées et rurales. Nous sommes déterminés à promouvoir un accès effectif, élargi et plus équitable à une éducation et une formation de qualité ainsi qu'à des possibilités de formation continue pour tous et des perspectives inclusives pour assurer l'amélioration des compétences et la reconversion des travailleurs, et évaluer l'impact de la transition verte et de la transition numérique sur l'emploi. Nous reconnaissons l'importance du dialogue social pour assurer le bon fonctionnement des marchés du travail. Nous nous efforcerons d'assurer l'inclusion sur le marché du travail tout en remédiant aux obstacles que rencontrent les personnes handicapées ou confrontées à d'autres vulnérabilités. Nous nous efforçons de mettre en place de nouvelles politiques publiques pour accompagner la transition et mettre à profit le dynamisme des PME et des entrepreneurs innovants, et reconnaissons le potentiel de l'économie sociale.

9. Nous placerons l'égalité des genres et l'inclusivité au cœur de nos efforts de relance en en faisant une priorité transversale. Nous continuerons de mettre en œuvre les Recommandations sur l'égalité hommes-femmes et poursuivrons nos efforts pour intégrer systématiquement la problématique du genre dans nos approches et dans les travaux de l'OCDE. Nous sommes résolus à réaliser des examens des

politiques publiques relatives à la problématique du genre et à élaborer un plan d'action fondé sur des données probantes concernant les moyens de réduire l'écart de rémunération entre les genres, de promouvoir une plus grande égalité d'accès et un accès plus effectif à l'emploi, et d'amplifier la collecte et l'analyse de données désagrégées par sexe. Nous accueillons avec satisfaction les travaux récents consacrés au rôle de la politique fiscale dans l'égalité des genres, en particulier à l'impact des systèmes d'impôt et de prestations sur la participation des femmes dans les marchés du travail. Nous prenons note des travaux utiles sur l'égalité des genres que l'OCDE réalise avec d'autres enceintes internationales notamment à travers le G7, le G20 et l'APEC.

10. Façonner un avenir meilleur et plus durable au bénéfice de la génération à venir nécessite d'investir à un stade précoce dans la vie des individus au moyen de politiques publiques bien conçues. Nous sommes déterminés à prendre des mesures pour améliorer l'éducation à tous les niveaux, depuis l'éducation préscolaire jusqu'à l'enseignement supérieur, ainsi que le bien-être des enfants et des jeunes. Beaucoup de jeunes aujourd'hui entrent dans l'âge adulte dans un contexte de crise. Nous nous engageons à soutenir la jeunesse pendant la reprise post-crise du COVID-19 et à relever les autres défis auxquels elle est confrontée, en prenant des mesures à l'échelle de l'administration dans son ensemble concernant l'éducation, les compétences numériques, les compétences utiles à la vie courante, l'entrepreneuriat, les politiques sociales et la gouvernance publique, afin de faciliter la création d'emplois et de stimuler l'emploi.

11. La crise climatique est une crise existentielle. Reconnaissant les conclusions du dernier rapport du GIEC, nous nous engageons à élaborer et mettre en œuvre des actions climatiques ambitieuses, dans le but de parvenir à la neutralité carbone d'ici 2050, grâce notamment à une forte réduction des émissions de gaz à effet de serre au cours de cette décennie cruciale afin que l'objectif consistant à contenir l'élévation de la température de la planète à 1,5°C demeure à notre portée. Si nous voulons atteindre cet objectif, tous les pays doivent s'impliquer.

Nous nous engageons à faire davantage pour réduire les émissions de GES, accroître la résilience au changement climatique, enrayer et inverser le processus d'appauvrissement de la biodiversité, lutter contre la pollution, utiliser les ressources naturelles de façon plus durable, mobiliser des financements à partir de toutes les sources afin de soutenir l'action climatique et d'aligner les financements sur les objectifs à long terme de l'Accord de Paris, accélérer l'atténuation du changement climatique et l'adaptation à ses conséquences, et accroître les efforts pour cesser progressivement de produire de l'électricité à partir de charbon sans dispositif d'atténuation. Nous reconnaissons les conséquences négatives du changement climatique sur les femmes. Nous nous engageons également à renforcer la résilience des pays partenaires en soutenant leur développement, en particulier pour ce qui est des pays les moins avancés et des petits États insulaires en développement.

Nous réaffirmons notre engagement à mettre en œuvre instamment le Pacte de Glasgow pour le climat adopté lors de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques de 2021 (COP26 de la CCNUCC). Nous rappelons et sommes résolu à poursuivre l'action menée pour contenir la hausse de la température mondiale à 1,5°C et rappelons la demande faite aux Parties à Glasgow de revoir et de renforcer les objectifs à l'horizon 2030 dans leur CDN de manière à les aligner sur l'objectif de température de l'Accord de Paris d'ici fin 2022. Nous exhortons tous les pays - en particulier les principaux émetteurs - dont les objectifs de CDN pour 2030 ne sont pas encore alignés sur une trajectoire de réchauffement de 1,5°C de rehausser le niveau d'ambition de ces objectifs à l'horizon 2030 avant la fin 2022. Nous demandons instamment à tous les pays de progresser en direction d'objectifs de réduction des émissions à l'échelle de l'ensemble de leur économie. Nous réitérons notre engagement à mettre en œuvre efficacement des mesures d'atténuation au niveau national destinées à atteindre les objectifs de notre CDN.

Nous réaffirmons l'objectif collectif auquel ont souscrit les pays développés de mobiliser ensemble des financements climatiques internationaux de 100 milliards USD par an à partir d'une grande variété de sources, jusqu'en 2025 en ce qui concerne les mesures concrètes d'atténuation et la transparence de leur

mise en œuvre. Nous réaffirmons également l'importance que les pays développés doublent au moins la fourniture collective de financement climatique à l'appui de l'atténuation vers les pays en développement sur la base des niveaux de 2019 d'ici 2025, en vue de parvenir à un équilibre, dans le contexte de l'accroissement des ressources financières disponibles, entre l'atténuation et l'adaptation, et rappelons, à cet égard, l'article 9, paragraphe 4 de l'Accord de Paris. Nous espérons que la COP27 de la CCUNCC qui se tiendra à Charm el-Cheikh sera fructueuse et ambitieuse.

Nous saluons l'approche suivie par l'OCDE à l'échelle de toute l'Organisation pour formuler des conseils relevant d'une vision plus globale en matière de politique climatique et pour mettre à jour ses normes relatives à l'environnement. Nous attendons avec intérêt la poursuite du Projet horizontal de l'OCDE sur la résilience climatique et économique et de son Programme international pour l'action sur le climat (IPAC). Nous appelons l'OCDE à contribuer à l'examen du soutien dommageable pour l'environnement dans tous les secteurs, et à fournir des analyses reposant sur des données concrètes de façon à soutenir les réformes. Nous nous félicitons de la création du Forum inclusif sur les approches d'atténuation des émissions de carbone en tant qu'instrument destiné à faciliter le dialogue en vue de renforcer la coopération transfrontière en matière de politiques d'atténuation du changement climatique. Nous nous emploierons également à pratiquer une gestion durable de l'océan, à protéger la biodiversité des écosystèmes marins et côtiers, et à protéger et préserver le milieu marin dans son ensemble de la pollution et la pollution plastique. Nous souhaitons que la prochaine conférence des Nations Unies sur les océans à Lisbonne et la deuxième partie de la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique (COP15) des Nations Unies soient un succès. Les membres du CAD saluent la déclaration du Comité d'aide au développement sur une nouvelle approche visant à aligner la coopération au développement sur les objectifs de l'Accord de Paris.

12. Nous reconnaissons qu'une transformation du système financier est nécessaire pour assurer une transition verte durable et juste. Nous attendons avec intérêt les résultats d'une approche intégrée de l'OCDE en ce qui concerne les financements durables pour une croissance résiliente au climat et à l'environnement, ainsi que la cartographie des pratiques ESG pour favoriser les investissements dans les infrastructures de qualité. Nous reconnaissons l'importance d'une conduite responsable des entreprises pour des chaînes d'approvisionnement mondiales résilientes et durables. Nous reconnaissons l'importance de renforcer la coopération internationale sur les chaînes d'approvisionnement mondiales, notamment en promouvant les droits humains et les droits des travailleurs reconnus au niveau international, et en améliorant la clarté et la prévisibilité pour les entreprises qui respectent les droits humains dans les chaînes d'approvisionnement.

À cet égard, nous avons hâte de renforcer la gouvernance d'entreprise et la conduite responsable des entreprises, notamment au moyen d'une révision, d'ici la fin de 2023, des Principes de gouvernance d'entreprise du G20 et de l'OCDE, et en œuvrant à une mise à jour ciblée des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales afin de favoriser leur mise en application, leur promotion et de veiller à ce qu'ils restent adaptés à leur objectif. Nous réaffirmons notre engagement de faire en sorte que les Points de contact nationaux soient pleinement opérationnels.

Nous sommes impatients de donner suite aux Principes du G20 pour l'investissement dans des infrastructures de qualité, et prenons note des approches adoptées par certains Membres de l'OCDE dans ce domaine, telles que la stratégie Global Gateway et le dispositif de certification du Réseau Blue Dot.

13. Tirer parti des possibilités offertes par la transformation numérique nécessite de poursuivre la réflexion sur les modèles de gouvernance des technologies et d'améliorer les réglementations afin de lutter contre la violence en ligne et de protéger nos citoyens. Nous continuerons à mettre en œuvre la Recommandation de l'OCDE sur l'intelligence artificielle, et poursuivrons l'élaboration de cadres de gouvernance des données, les travaux sur la formulation de principes de haut niveau sur l'accès des pouvoirs publics aux données à caractère personnel détenues par le secteur privé dans un climat de confiance, et la coopération à l'appui d'initiatives mondiales sur les flux transfrontaliers de données et la libre circulation des données, dans un climat de confiance, et en mettant à profit la transformation



numérique en tant que levier essentiel de la réalisation des objectifs climatiques et de la mise en place d'une économie numérique inclusive solide.

Nous demandons à l'OCDE de continuer d'étudier la possibilité d'élaborer un cadre sur l'identité numérique fournie par les pouvoirs publics, afin de garantir un environnement numérique international ouvert, prospère et sûr, qui bénéficiera d'une interopérabilité fiable.

Nous nous engageons à adopter une approche centrée sur l'humain et orientée sur les droits pour combler la fracture numérique, et notamment les disparités concernant les genres, les jeunes et les personnes plus âgées, la taille des entreprises, et les zones rurales et urbaines.

14. Nous continuerons de nous employer à réformer le système fiscal international en mettant en œuvre de manière rapide et efficace la solution reposant sur deux piliers du Cadre inclusif de l'OCDE et du G20 qui vise à relever les défis fiscaux soulevés par la numérisation et la mondialisation de l'économie.

15. Nous renforcerons la confiance dans le gouvernement et la participation démocratique à la vie publique, y compris pour les jeunes, tout en nous appliquant à consolider les écosystèmes de l'information pour lutter contre la diffusion en ligne de contenus dangereux, notamment la désinformation et la désinformation. Nous reconnaissons que la prospérité des générations futures dépend de la qualité élevée des institutions, des plans budgétaires et des politiques publiques conçues pour soutenir la productivité et une croissance durable, l'inclusivité et l'équité économique et sociale.

16. Éviter le protectionnisme, notamment les restrictions aux exportations, sera essentiel afin d'atténuer les pénuries de produits alimentaires, de minéraux, d'énergie et d'autres biens essentiels, et préserver l'ouverture des chaînes de valeur mondiales. Nous restons attachés au bon fonctionnement, à l'équité et à l'ouverture des marchés mondiaux et à la mise en place de règles du jeu équitables à l'échelle mondiale, soutenues par un système commercial multilatéral fondé sur des règles. Nous attendons avec intérêt la tenue réussie de la 12<sup>e</sup> Conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), qui lancera entre autre les travaux en vue des réformes nécessaires. Nous soutenons les travaux en cours à l'OMC sur les échanges et l'environnement. À cette fin, nous renforcerons nos travaux sur l'interface entre échanges, investissement et environnement, en mettant l'accent sur l'amélioration de la durabilité, de la diversification, de la flexibilité et de la résilience des chaînes d'approvisionnement mondiales et régionales, notamment celles des minéraux critiques. Nous soutiendrons la durabilité et la qualité des flux d'investissement au moyen des instruments de l'OCDE en coordination avec d'autres organisations internationales. Notant qu'il importe d'adopter des approches intégrées dans les domaines des échanges, de l'investissement, de la concurrence, des technologies numériques, de l'environnement et de l'industrie, afin de concevoir des mesures à l'appui d'une croissance favorable au développement, nous attendons de l'OCDE qu'elle formule à cet égard des conseils procédant d'une vision intégrée de politiques publiques. Nous devons également veiller à ce que les échanges soient inclusifs et durables, et profitent à tous.

17. Nous saluons le travail et l'engagement du Secrétariat, en cette période difficile, pour faire en sorte que l'OCDE demeure une organisation s'appuyant sur des données factuelles pour élaborer des normes internationales et conseiller sur les meilleures pratiques et les politiques publiques à suivre. Nous notons avec satisfaction la collaboration positive et constructive de l'OCDE avec Business at OECD (BIAC) et la Commission syndicale consultative (TUAC) ainsi qu'avec d'autres parties prenantes. Nous soutenons le Secrétaire général, son engagement à l'égard de nos valeurs communes, et les efforts qu'il déploie pour faire en sorte que l'Organisation conserve son efficacité, sa transparence, sa réactivité et sa redevabilité vis-à-vis de ses Membres. Nous réaffirmons les principes fondamentaux de compétence et d'intégrité du personnel de l'OCDE et visons, dans la mesure du possible, l'égalité des genres, la diversité en terme de nationalité et l'inclusion, conformément au règlement du personnel. Nous

attendons de l'OCDE qu'elle continue d'élaborer des politiques meilleures pour la prochaine génération et pour une transition durable.

## Annexe aux Conclusions politiques de la RCM 2022

Dans le contexte de la RCM 2022, la Réunion du Conseil au niveau des Ministres :

- adopte les Recommandations du Conseil sur l'amélioration des perspectives offertes aux jeunes [C/MIN(2022)8], les Dix principes mondiaux pour lutter contre la délinquance fiscale [C/MIN(2022)9], la coopération réglementaire internationale face aux défis de portée mondiale [C/MIN(2022)10], l'information environnementale et les rapports sur l'environnement [C/MIN(2022)11], la politique à l'égard des PME et de l'entrepreneuriat [C/MIN(2022)12], la technologie des chaînes de blocs et les autres technologies de registres distribués [C/MIN(2022)13], l'économie sociale et solidaire et l'innovation sociale [C/MIN(2022)14], et les qualités de l'investissement direct étranger au service du développement durable [C/MIN(2022)15 & ADD1] ;
- adopte les Feuilles de route pour l'adhésion à la Convention relative à l'OCDE pour le Brésil, la Bulgarie, la Croatie, le Pérou et la Roumanie [C/MIN(2022)21, C/MIN(2022)22, C/MIN(2022)23, C/MIN(2022)24, C/MIN(2022)25] ;
- se félicite du Rapport sur la mise en œuvre de la Recommandation de l'OCDE sur le vieillissement et les politiques de l'emploi [C/MIN(2022)6] ;
- se félicite du Rapport sur la mise en œuvre des Recommandations de l'OCDE sur l'égalité hommes-femmes [C/MIN(2022)7] ;
- se félicite du lancement du Forum inclusif sur les approches d'atténuation des émissions de carbone ;
- se félicite du Point annuel sur l'établissement de normes à l'OCDE [C/MIN(2022)5] ;
- se félicite du Rapport du Secrétaire général aux ministres sur la mise en œuvre de la Stratégie de relations mondiales de l'OCDE [C/MIN(2022)3] ;
- invite le Secrétaire général à œuvrer en direction d'un Partenariat entre l'OCDE et l'Afrique [C/MIN(2022)4] ;
- prend note des Perspectives mondiales des plastiques. Déterminants économiques, répercussions environnementales et possibilités d'action ;
- prend note des Perspectives mondiales des plastiques : Scénarios d'action à l'horizon 2060 ;
- prend note de l'engagement des ministres de l'Environnement sur les plastiques ;
- prend note des Orientations stratégiques du Secrétaire général [C/MIN(2022)1] ;
- prend note des Perspectives économiques de l'OCDE ;
- adopte les Conclusions politiques de la Réunion du Conseil au niveau des Ministres 2022 [C/MIN(2022)16].

La Réunion du Conseil au niveau des Ministres a été guidée par les conclusions des réunions suivantes :

- Réunion du Comité des politiques d'environnement au niveau ministériel les 30 et 31 mars 2022 et en particulier la Déclaration sur un environnement sain et résilient pour tous [[OECD/LEGAL/0468](#)] adoptée à cette occasion ;
- Réunion du Comité de l'emploi, du travail et des affaires sociales du 7 juin 2022 et en particulier la Déclaration de politique « Surmonter la crise du COVID-19 vers un marché du travail au service de tous » [[OECD/LEGAL/0477](#)] adoptée à cette occasion (à confirmer).

La Réunion du Conseil au niveau de Ministres attend par ailleurs avec intérêt les conclusions des réunions suivantes organisées sous sa supervision :

- Réunion du Comité de l'agriculture au niveau ministériel sur le thème « Des systèmes agricoles et alimentaires durables dans un environnement en mutation : Des enjeux communs et des solutions porteuses de transformations » (3-4 novembre 2022, OCDE, Paris) ;
- Réunion du Comité de la gouvernance publique au niveau ministériel sur le thème « Réinstaurer la confiance et renforcer la démocratie » (18 novembre 2022, Luxembourg) ;
- Réunion du Comité des politiques d'éducation au niveau ministériel sur le thème « Rebâtir une société inclusive et équitable au moyen de l'éducation » (7-8 décembre 2022, OCDE, Paris) ;
- Réunion du Comité de la politique de l'économie numérique au niveau ministériel sur le thème de « la transformation numérique et la nécessité d'impulser une relance et une croissance économique à long terme fondées sur un avenir numérique digne de confiance, durable et inclusif » (13-16 décembre 2022, Îles Canaries) ;
- Réunion sur la conduite responsable des entreprises au niveau des Ministres (14-16 février 2023, OCDE, Paris).

Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

# RÉUNION DU CONSEIL DE L'OCDE AU NIVEAU DES MINISTRES 2022

[www.ocde.org](http://www.ocde.org)

OCDE Paris  
2, rue André-Pascal, 75775 Paris Cedex 16  
Tél : +33 (0) 1 45 24 82 00